

GROUPE	1	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

Traxos® Two Grass Component

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

Concentré émulsifiable

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse, de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans le blé de printemps et le blé dur.

PRINCIPES ACTIFS:

Pinoxadène..... 25 g/L

Clodinafop-propargyl..... 25 g/L

Contient du Cloquintocet-mexyl en raison de 6,25 g/L comme phytoprotecteur

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

CONTENU NET : 1 L - vrac

N° D'HOMOLOGATION : 31674

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada Inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Irrite la peau. NE PAS mettre en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation de ce produit.

Éviter tout contact avec les vêtements.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques prémélangés avec un

système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : NE PAS entrer ni permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de clodinafop-propargyl (600 L de produit) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Une combinaison, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application, Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.

Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Suivre à la lettre les directives figurant sur la présente étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.

6.0 MISES EN GARDE RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non visés. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient des matières actives et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de TRAXOS® Two Grass Component dans les zones où les sols sont perméables, particulièrement lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et terres humides) ni dans les habitats estuariens/marins.

Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, ni en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement.

7.0 ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale

Tenir éloigné du feu, des flammes nues et des autres sources de chaleur. Si le produit est gelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant de l'utiliser.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (1-800-FASTMED)***

Traxos® est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

GRUPE	1	HERBICIDE
-------	----------	-----------

Traxos® Two Grass Component

COMMERCIAL - USAGE AGRICOLE

Concentré émulsifiable

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse, de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans le blé de printemps et le blé dur.

PRINCIPES ACTIFS:

Pinoxadène..... 25 g/L

Clodinafop-propargyl..... 25 g/L

Contient du Cloquintocet-mexyl en raison de 6,25 g/L comme phytoprotecteur

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

N° D'HOMOLOGATION : **31674**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT	9.0
MODE D'EMPLOI	10.0
Renseignements généraux	10.1
Application par voie terrestre	10.2
Renseignements généraux	10.2.1
Directives de mélange	10.2.2
Directives de la pulvérisation	10.2.3
Nettoyage de l'équipement	10.2.4
Application par voie aérienne	10.3
Renseignements généraux	10.3.1
Mises en garde concernant l'utilisation	10.3.2
Précautions relatives au pilote	10.3.3
Mises en garde propres au produit	10.3.4
Directives de mélange	10.3.5
Directives de pulvérisation	10.3.6
Nettoyage de l'équipement	10.3.7
Zones tampons	10.4
Renseignements sur la rotation des cultures	10.5
MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE	11.0
Blé de printemps et blé dur	11.1
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	12.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Irrite la peau. NE PAS mettre en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation de ce produit.

Éviter tout contact avec les vêtements.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Le pilote est autorisé à charger des produits chimiques prémélangés avec un

système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : NE PAS entrer ni permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de clodinafop-propargyl (600 L de produit) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Une combinaison, des chaussures résistant aux produits chimiques et des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application, Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.

Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Enlever les vêtements contaminés immédiatement après avoir utilisé ce produit. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Suivre à la lettre les directives figurant sur la présente étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.

6.0 MISES EN GARDE RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non visés. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient des matières actives et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de TRAXOS® Two Grass Component dans les zones où les sols sont perméables, particulièrement lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers des habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et terres humides) ni dans les habitats estuariens/marins.

Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, ni en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement.

7.0 ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale

Tenir éloigné du feu, des flammes nues et des autres sources de chaleur. Si le produit est gelé, le laisser dégeler et bien l'agiter avant de l'utiliser.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (1-800-FASTMED)

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

TraxosTwo Grass Component est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse, des graines de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun dans tous les types de blé de printemps et de blé dur des provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Ne pas utiliser TraxosTwo Grass Component sur des cultures autres que le blé de printemps et le blé dur, car cela endommagera la culture.

TraxosTwo Grass Component est absorbé par les feuilles et est rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées vulnérables en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent au bout d'une à trois semaines suivant le traitement. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète, de trois à cinq semaines après l'application.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1. Renseignements généraux

Ne pas effectuer plus d'une application par année.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à une telle fin.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.2. Application par voie terrestre

10.2.1. Renseignements généraux

Application avec pulvérisateur de grandes cultures : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « grosse » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

10.2.2. Directives de mélange

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide, verser le produit EN PREMIER – avant d'ajouter TraxosTwo Grass Component – et agiter pendant 2 à 3 minutes.
3. Verser la quantité appropriée TraxosTwo Grass Component.
4. Agiter pendant 3 à 5 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
5. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.

6. Utiliser la suspension dès qu'elle est préparée.

10.2.3. Directives de pulvérisation

1. TraxosTwo Grass Component peut être appliqué par voies terrestre ou aérienne. Pour les directives relatives à l'application aérienne, voir la section « DIRECTIVES DE PULVÉRISATION – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE » ci après.
2. Volume d'eau : De 50 à 100 litres à l'hectare pour l'herbicide utilisé seul et au moins 100 L/ha pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
3. Buses de pulvérisation: On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et d'assurer une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
4. Pression : 275-310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de prévenir tout dommage à la culture résultant d'une application excessive.
6. Ne pas contaminer les cours d'eau, rivières, lacs, étangs, milieux humides, marécages ou bordures végétalisées des fossés, l'eau d'irrigation ou d'abreuvement du bétail ni l'eau potable. Les zones tampons indiquées doivent être respectées.

10.2.4. Nettoyage de l'équipement

Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser l'herbicide TraxosTwo Grass Component, s'assurer que le réservoir du pulvérisateur, les conduites et le filtre sont parfaitement propres.

Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. NE PAS laisser de résidus d'herbicide TraxosTwo Grass Component sécher dans le réservoir du pulvérisateur.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
 1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, puis les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. NE PAS nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
 2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
 3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.3. Application par voie aérienne

10.3.1. Renseignements généraux

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est

supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « grosse » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes ou du rotor, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien figurant sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, ne pas utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil d'épandage aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

10.3.2. Mises en garde

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées doivent être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer la dérive du brouillard pulvérisé. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin ou d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

10.3.3. Précautions relatives au pilote

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Appliquer uniquement lorsque les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Appliquer uniquement lorsque les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, élaboré par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, sont présentes. Assurer une pulvérisation uniforme en limitant le risque de dérive. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser une technologie de marquage appropriée. Le marquage par GPS est recommandé.

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « grosse » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). L'espacement entre les buses **NE** doit **PAS** dépasser 65 % de la longueur de la rampe.

10.3.4. Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou le conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30 litres/hectare.

Ne pas appliquer lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin ou d'un habitat terrestre (plantation brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

ÉVITER toute dérive vers des habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs, les fossés et les terres humides) ainsi que les habitats estuariens et marins. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation et potable ni les habitats aquatiques en procédant à l'élimination des déchets ou au nettoyage de l'équipement.

10.3.5. Directives de mélange

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, verser le produit **EN PREMIER** avant d'ajouter TraxosTwo Grass Component et agiter pendant 2 à 3 minutes.
3. Verser la quantité appropriée TraxosTwo Grass Component.
4. Agiter pendant 3 à 5 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
5. Remplir le réservoir de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
6. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
7. **Utiliser la suspension dès qu'elle est préparée.**

10.3.6. Directives de pulvérisation

1. TraxosTwo Grass Component peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section « DIRECTIVES DE PULVÉRISATION - APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE », ci-dessus.
2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne : Au moins 30 litres à l'hectare pour TraxosTwo Grass Component utilisé seul.
3. Pour l'application par voie aérienne, les applicateurs doivent obligatoirement utiliser des buses de pulvérisation ou une combinaison de buses et de pressions qui produiront de

- GROSSES gouttelettes, d'un diamètre volumétrique moyen supérieur à 350 microns.
4. Certaines conditions météorologiques augmentent la dérive aérienne. NE PAS épandre par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieur à 16 km/h hauteur de vol à l'endroit traité.
 5. Afin de protéger les habitats non ciblés, éviter l'application hors cible et la dérive vers les habitats sensibles. Établir une zone tampon de 15 mètres entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la plus proche bordure d'un habitat terrestre sensible tel que les prairies, zones boisées, brise-vent, terres à bois, haies et bosquets d'arbustes. Établir une zone tampon de 15 mètres entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la plus proche bordure d'un habitat aquatique sensible tel que les marécages, étangs, fondrières des Prairies, lacs, cours d'eau, fossés d'irrigation et la végétation entourant les terres humides. Ne pas contaminer ces habitats en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement ou des contenants.
 6. Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus importante (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.
 7. S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.

10.3.7. Nettoyage de l'équipement

- Avant d'utiliser TraxosTwo Grass Component, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont parfaitement propres.
- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application de TraxosTwo Grass Component. Enlever toute trace de TraxosTwo Grass Component avant d'utiliser l'équipement de pulvérisation sur des cultures autres que le blé de printemps et le blé dur pour éviter tout dommage subséquent aux autres cultures.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance des directives supplémentaires concernant le nettoyage.
- Suive les recommandations suivantes :
 1. Vidanger tout le mélange encore présent dans le pulvérisateur tout juste après l'application.
 2. Rincer l'intérieur du réservoir tout en remplissant celle-ci à moitié d'eau.
 3. Ajouter de l'ammoniaque à usage domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) à raison de 1 gallon par 100 gallons d'eau. Faire circuler pendant 5 minutes et faire s'écouler une partie de ce mélange par la rampe pendant 5 minutes. Vidanger le réservoir.
 4. Enlever toutes les buses et les tamis et les laver séparément avec une solution ammoniacale.
 5. Si le pulvérisateur doit être utilisé pour appliquer un pesticide sur une culture vulnérable à TraxosTwo Grass Component, répéter les étapes 1 à 4. La surface extérieure du pulvérisateur doit également être nettoyée à fond.
 6. Rincer le réservoir avec de l'eau propre et vidanger par la rampe et les conduites en utilisant au moins un dixième du volume du réservoir. Vidanger le réservoir complètement.
 7. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
 8. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.4. Zones tampons :

AUCUNE zone tampon **N'EST REQUISE** pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection des:		
			habitats d'eau douce de profondeur :		habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps et blé dur		1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps et blé dur	Voiture fixe ou voiture tournante	1	0	15

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

10.5. Renseignements sur la rotation des cultures

Aucune culture ne peut être ensemencée au cours d'une même année dans les champs traités avec TraxosTwo Grass Component. Toutefois, il n'existe aucune restriction concernant la rotation des cultures pour l'année suivant l'application de TraxosTwo Grass Component.

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

11.1. Blé de printemps et blé dur

TraxosTwo Grass Component peut être utilisé sur toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur.

Ne pas appliquer sur l'orge ni sur des cultures autres que le blé de printemps et le blé dur, car celles-ci seront endommagées. Ne pas laisser le brouillard dériver vers des champs adjacents ensemencés avec des cultures autres que le blé de printemps et le blé dur. Ne pas traiter le blé contre-ensemencé avec des plantes fourragères. Un délai avant la plantation de 30 jours doit

être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

Après le traitement, attendre au moins 60 jours avant de récolter le grain et la paille et 30 jours avant de récolter le foin. Attendre également au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans des champs traités avec TraxosTwo Grass Component.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse, avoine (cultivée) spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontané et millet commun

MOMENT DU TRAITEMENT

CULTURE/MAUVAISES HERBES	STADE DE CROISSANCE	REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'apparition de la 4 ^e talle	Pour les mélanges en cuve avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou un fongicide, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges ou fongicide) avant l'utilisation.
FOLLE AVOINE GRAINS DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE MILLET COMMUN	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'apparition de la 4 ^e talle.
SÉTAIRE VERTE ET SÉTAIRE GLAUQUE (millet sauvage, verveine officinale)	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'apparition de la 3 ^e talle et pendant la croissance active de la sétaire.
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse et de l'échinochloa pied-de-coq.

- Pour un résultat optimal, appliquer TraxosTwo Grass Component sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Toutefois, les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de TraxosTwo Grass Component ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par la sécheresse, la chaleur, le manque de fertilité, l'excès d'eau ou des températures froides prolongées, la suppression de mauvaises herbes avec TraxosTwo Grass Component, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, risque d'être réduite ou retardée. Certaines graminées peuvent apparaître ou un nouveau tallage peut se produire si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de TraxosTwo Grass Component est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- TraxosTwo Grass Component utilisé seul peut être appliqué une heure avant la pluie.

- Ne pas appliquer sur une culture affectée par des conditions telles que le gel, une faible fertilité, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

DOSE D'EMPLOI – APPLICATION PAR VOIES TERRESTRE ET AÉRIENNE :

Pour l'application terrestre, appliquer la dose recommandée TRAXOS Two Grass Component dans au moins 50 à 100 L d'eau à l'hectare, et dans 30 L d'eau pour l'application aérienne. Lorsque TraxosTwo Grass Component est utilisé avec un produit d'association, lire les recommandations relatives à la quantité minimale d'eau à utiliser avec ce dernier.

CULTURE	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSE (L/ha)	VOLUME D'EAU APPLICATION TERRESTRE (Litres à l'hectare)	VOLUME D'EAU APPLICATION AÉRIENNE (Litres à l'hectare)
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	FOLLE AVOINE SÉTAIRES VERTE ET GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ IVRAIE DE PERSE MILLET COMMUN	1,2 (0,5 L/acre)	50 -100	30

NOTE : TraxosTwo Grass Component **contient un adjuvant. Ne pas ajouter d'adjuvant aux mélanges contenant l'herbicide** TraxosTwo Grass Component.

MÉLANGES EN CUVE DE TRAXOSTWO GRASS COMPONENT AVEC DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

CULTURES : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse, des mauvaises herbes à feuilles larges, des insectes et des maladies, TraxosTwo Grass Component peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, des insecticides et des fongicides. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges, les insectes ou les maladies supprimés, les doses d'emploi, le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures entrant dans la rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à certaines mauvaises herbes, certains insectes ou certaines maladies, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours verser les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, l'insecticide ou le fongicide en premier lieu, avant TraxosTwo Grass Component. Pour connaître la dose appropriée TraxosTwo Grass Component, consulter la section « Doses d'emploi » de l'étiquette.

Mélanges pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des insectes et des maladies

Produit d'association	Doses de produit	Stade de croissance de la culture ¹
MATADOR® 120EC	63 – 83 mL/ha	Avant l'apparition de la 4 ^e talle
Fongicide TILT® 250E	250 – 500 mL/ha	Avant l'apparition de la 4 ^e talle
¹ Toujours consulter l'étiquette de l'insecticide ou du fongicide avant l'utilisation.		

La culture peut subir des dommages temporaires après un traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués dans des conditions climatiques extrêmes ou si la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

12.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que TraxosTwo Grass Component est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à TraxosTwo Grass Component et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

S'il y a lieu, utiliser TraxosTwo Grass Component ou les herbicides du même groupe 1 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en

nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

MATADOR®, TILT® et Traxos® sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.